Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 1

Artikel: Coordination dimensionnelle internationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

méditerranéennes elle représente même l'attraction touristique principale. Elle est soumise presque dans tous les pays à des prescriptions légales spéciales. De cette façon, la protection traditionnelle de la faune marine raréfiée est renforcée et élargie, ainsi que cela ressort des recherches biologiques. Cependant, malgré tout cela, il arrive assez souvent que des touristes dépassent les limites permises, pêchent plus que ce qui est autorisé, ou se rendent dans des zones réservées. La propagande touristique, lorsqu'elle souligne les attractions de la pêche sportive d'une région déterminée, omet souvent de publier les informations nécessaires en ce qui concerne la défense de pêcher certaines sortes spéciales de poissons et la protection intégrale de certaines régions de pêche.

Ici se pose un problème de protection de la nature. En effet, à cause du grand nombre de zones de pêche et de leur dispersement, il est pratiquement impossible de contrôler tous ceux qui, intentionnellement, se servent de moyens et d'engins nuisibles et défendus.

De tels problèmes se posent sans cesse. Ils projettent la lumière sur les obstacles qui s'opposent au développement touristique normal de certaines localités et, d'autre part, sur les dangers qui menacent l'intégrité des éléments naturels les plus recherchés des régions méditerranéennes. C'est pourquoi il faut trouver une solution favorable à l'aménagement de ces régions et planifier la construction de nouvelles régions.

Coordination dimensionnelle internationale

Après avoir pratiqué depuis des années la coordination modulaire – nous rappelons simplement le système bien connu de construction d'écoles CLASP – les constructeurs anglais ont adopté aujourd'hui le module dans un projet de normes de la British Standard Institution (BSI). Dans les pays du système métrique on a été quelque peu surpris en voyant que cet institut n'a pas introduit, comme le faisaient jusqu'ici les pays du système pied/pouce, le module usuel de 4", mais les modules suivants:

un module de base de 10 cm. un grand module de 30 cm. un submodule de 5 cm. un submodule de 2,5 cm.

C'est bien là une claire révélation de la volonté de passer au système métrique. On peut commenter la nouvelle en ajoutant que le Royal Institute of British Architects (RIBA) emploie depuis assez longtemps, dans ses publications, les deux systèmes de mesures simultanément, pour préparer à l'avance ses lecteurs au changement



prévu. Le RIBA publiera cette année encore un ouvrage sur «La Coordination modulaire dans le Bâtiment» (Coordination of Dimensions for Buildings), qui servira vraisemblablement de manuel de base au projet de norme cité ci-dessus.

On sait que la République fédérale d'Allemagne est le seul pays dont la normalisation se base dans le bâtiment sur le système octamétrique (unité de mesure = 12,5 cm.). Mais l'application de ce système, d'une façon singulière, se limite au gros œuvre. Pour les finitions on se sert, en harmonie avec la normalisation de tous les pays étrangers, du module de 10 cm.; on peut penser qu'on a voulu faire par là une concession à la coordination dimensionnelle internationale, en se basant sur l'idée que, de toute facon. les éléments de finition ont seuls de l'importance pour le commerce international. Cela donne l'occasion d'observer, d'une part, qu'il ne paraît pas très rationnel d'employer pour le gros œuvre et les finitions deux systèmes de dimensionnement différents et, d'autre part, que les éléments du gros œuvre eux aussi feront, de plus en plus, l'objet d'un commerce au-delà des frontières. Le procédé qui consiste à combiner de la façon décrite ici deux systèmes différents de dimensionnement, se révèle encore irrationnel par la constatation qu'en Allemagne certains producteurs emploient, malgré les normes, le système octamétrique pour les pièces de finition également (cela probablement surtout dans le marché intérieur), tandis que d'autres s'en tiennent aux dimensions modulaires. C'est le cas pour trois produits que nous avons découvert par hasard dernièrement sur le marché suisse: le programme de meubles BMZ (unités d'armoires et d'étagères d'un système de construction par éléments interchangeables) est basé sur une trame de 30 cm.; le programme de cuisines de la Maison Bosch se base sur les dimensions de $60 \times 60 \times 85$ cm. (la hauteur de 85 cm. devrait être considérée comme dépassée au point de vue de la physiologie du travail); enfin, les grandes plaques céramiques «ceraflotte» pour revêtements de planchers et de parois sont fournies en largeurs de 60 cm.

Préfabrication

Dans la publication «Wirtschaftlich bauen» (Construire économiquement) 1965/2 (Editeur: Bauverlag GmbH, Wiesbaden) parut un article de l'ingénieur E. Brocher sur l'«Exécution de joints et procédés d'ajustage pour parois extérieures en grands éléments préfabriqués» (Fugenaus-



Normes Göhner

Fenêtres Cuisines



Demandez nos listes de cotes et nos prospectus

Maurice Guyot SA 1844 VilleneuveVD tél. 021 60 12 92,

Norba SA 5 av. d. Rosemont 1200 Genève tél. 022 36 32 88, Norba Sàrl 11 rue Plaenke 2500 Bienne tél. 032 2 05 68,

Ego Werke AG Altstätten SG Succursales à Berne Bále Lugano Landquart Zoug Frauenfeld, Ernst Göhner AG Zurich, Werner Geisser SA St-Gall. Ff

E. Canova S.A.

Citernes - Chaudronnerie - Serrurerie

«Brûleurs Cuenod depuis 1929»

Lausanne Pavement 79 Tél. (021) 321733

Ed. Cuénod

Travaux publics et bâtiments, sols industriels «Korodur», réparation et entretien d'immeubles, gypserie, peinture

Genève

Dans le bulletin CIB 1965/1 (CIB, Rotterdam) ont paru deux courts rapports de la Station britannique de recherche du bâtiment sur les «problèmes de joints des éléments de façade» et sur «les joints structurels dans la construction préfabriquée en béton», tandis que l'Institut norvégien de recherche du bâtiment s'est occupé de «la pénétration de la pluie et l'exécution des joints dans les parois extérieures». Deux chercheurs américains parlent des «exigences et caractéristiques des matériaux de bourrage d'élasticité permanente». A l'Institut d'études et de standardisation de Prague est due la contribution sur «l'épaisseur des joints dans les éléments de façades et leurs tolérances». Toutes ces communications sont publiées en langue anglaise.

Concours de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

45

La Haute Autorité de la CECA a ouvert un concours à deux degrés pour recueillir des projets d'unités d'habitation préfabriquées. Le degré d'industrialisation doit être adapté à une production annuelle de 10 000 logements. L'emploi de l'acier est obligatoire au moins pour les éléments porteurs et les dalles, de même que pour les châssis des portes et des fenêtres. Peuvent participer au concours tous les spécialistes du métier. Les conditions du concours peuvent être demandées à la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à Luxembourg.



Fribourg	Tél. (037)	26161
Châtel-Saint-Denis	(021)	567110
Château-d'Œx	(029)	4 64 15
Romont	(037)	52331
Payerne	(037)	62727



Lausanne

Rue Saint-Martin 3 Ø 234567

Morges

Rue Saint-Louis 4 Ø 71 37 64

Ami Boulaz Société anonyme

Chauffages tous systèmes

Genève

Rue de Hesse 1 Ø 262693



GIUPPONE FRÈRES

Entreprise de menuiserie

LAUSANNE-MALLEY 16

Tél. (021) 24 01 61

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

GARZETTA

& Cie

Carouge-Genève

Pour écrire correctement vos textes procurez-vous le

guide du typographe romand

Il résout les problèmes concernant toute rédaction littéraire ou publicitaire. Prix: Fr. 15.—

Héliographia S. A., Tivoli 2, 1001 Lausanne

EXPOSITION PERMANENTE DE LA CONSTRUCTION

Place de la Gare 12 Lausanne

Toujours les nouveautés de la construction